



## Cimetière

### **La Commune de Saint-Julien-en-Genevois dispose de deux cimetières :**

- Le cimetière principal, qui dispose également d'un columbarium et d'un jardin du Souvenir
- Le cimetière de Thairy

### **Qui peut louer une concession ou une case du columbarium ?**

---

- Tout habitant de la commune
- Toute personne décédée sur le territoire de la commune
- Tout bénéficiaire d'une concession de famille
- Les français de l'Etranger inscrits sur la liste électorale de la commune

Pour effectuer la location ou le renouvellement d'une concession ou d'une case au columbarium, veuillez-vous présenter au Service vie publique.

Les déclarations de décès sont à effectuer à la mairie du lieu de décès, si possible dans les 24 heures.

### **Si la famille déclare le décès, les documents à fournir à l'Etat-civil sont :**

---

1. Un certificat fourni signé par le médecin ayant constaté le décès
2. Le livret de famille ou une pièce d'identité du défunt
3. Une pièce d'identité de la personne qui déclare

Pour votre information, nous avons débuté une campagne de renouvellement de titres de concession pour les sépultures arrivées à échéance.

Si vous retrouvez une affiche de la Mairie sur l'emplacement que vous allez visiter alors prenez contact avec le Service Vie Publique au 04-50-35-14-14 ou par mail : [mairie@st-julien-en-genevois.fr](mailto:mairie@st-julien-en-genevois.fr)

	PERSONNES VIVANT DANS LA COMMUNE	PERSONNES EXTÉRIEURES
Renouvellement ou nouvelle concession en pleine terre ou caveau pour une durée 15 ans	270€	390€
Renouvellement ou nouvelle concession en pleine terre ou caveau pour une durée 30 ans	500€	780€
Concession au columbarium : location d'une case pour 15 ans	500€	865€
Concession au columbarium : location d'une case pour 30 ans	750€	1030€

Une case peut contenir 4 urnes

## Prenez rendez-vous



### Prenez rendez-vous en ligne

Identité, état civil > accédez au module de prise de rendez-vous ici

#### Mairie de Saint-Julien-en-Genevois

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103  
74164 Saint-Julien-en-Genevois

**La Mairie vous accueille :**

du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

**Nous contacter :**

04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/etat-civil/deces/cimetiere-775.html>